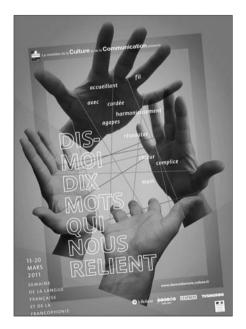
Concours «Dis-moi dix mots»

Enseignements primaire et secondaire: actions éducatives en faveur de la langue française Bulletin officiel n° 40 du 4 novembre 2010



Première compétence du socle commun de connaissances et de compétences, la maîtrise de la langue est au cœur des missions de l'École de la République: savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition des autres compétences.

L'ensemble des activités des élèves est concerné: les enseignements disciplinaires et les dispositifs transversaux, les actions éducatives proposées dans le cadre des projets de classe, d'école ou d'établissement, ou encore les activités périscolaires conduites en partenariat, tout comme l'accompagnement éducatif.

I. L'opération nationale 2010-2011 : «Solidarités : Dis-moi dix mots qui nous relient»

«Dis-moi dix mots» est une opération nationale pilotée par le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France). Son objectif est de sensibiliser le grand public de façon ludique aux enjeux de la langue dans les différents secteurs de la société civile. Sur une période élargie de septembre 2010 à juin 2011, elle invite le public à célébrer notre langue,



Couverture du livret réalisé par le lycée français international de Riyadh pour le concours «Dis-moi dix mots » 2010 © C. R.

outil par excellence du lien social, de l'expression personnelle et de l'accès à la citoyenneté et à la culture.

Chaque année, dix mots sont choisis pour permettre de libérer l'imaginaire de ceux qui s'en emparent afin qu'ils s'expriment sur tous les modes: dix mots à lire, à écrire, à chanter, à dessiner, à filmer ou à danser. Ils sont l'occasion d'illustrer combien la langue est riche d'innovation, de poésie, d'inventivité.

En 2010-2011 dix mots qui illustrent le thème de la solidarité sont mis à l'honneur: accueillant, agapes, avec, chœur, complice, cordée, fil, harmonieusement, main, réseauter.

À travers la langue française, c'est un ensemble d'imaginaires, de valeurs, de regards, de projets singuliers auxquels chacun peut avoir accès. Au-delà de l'espace francophone, il s'agit de faire apparaître qu'une langue partagée est le premier des liens sociaux. Les dix mots permettront ainsi aux pays qui ont le français en partage de mettre en avant, chacun à leur manière, le lien social que constitue notre langue.

Plusieurs outils pédagogiques sont mis à disposition des enseignants depuis octobre 2010 sur le site Internet http://www.dismoidixmots.culture.fr sont adressés par courrier sur simple demande :

- le *Livret des dix mots* qui illustre la thématique retenue et qui propose des définitions, des citations, des jeux ainsi que des textes écrits cette année par des auteurs francophones;
- l'exposition ludique et pédagogique autour des dix mots Le français, langue de partage, associant des textes et des illustrations. Composée d'une douzaine de panneaux (60 x 90 cm), elle est diffusée gratuitement;
- des fiches pédagogiques, accompagnées d'animations audiovisuelles et de chroniques audio sur les dix mots, réalisées par le Scéren-CNDP et téléchargeables sur le site http://www.dismoidixmots.culture.fr

Les correspondants académiques concernés peuvent faire appel aux directions régionales des affaires culturelles (Drac) ainsi qu'à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF),



Concours «Dis-moi dix mots » 2010. Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire, remet un diplôme à l'Unité pédagogique d'intégration du collège Jean-Cocteau à Coulaines, académie de Nantes, animée par Anne Fonteneau, professeur des écoles, et Anne-Emmanuelle Colombier © C. R.

notamment pour obtenir les outils pédagogiques produits dans le cadre de l'opération.

Tous les enseignants sont invités à se saisir de ces dix mots pour proposer aux élèves diverses activités qui encourageront leur créativité: activités orales (contes, chansons, mises en voix, etc.) ou écrites (poèmes, nouvelles, essais, correspondances, scénarios, récits de vie, etc.).

II. Le concours des dix mots

Dans le cadre de l'opération «Dismoi dix mots», un concours national est organisé pour la cinquième année consécutive. Il est destiné aux classes des collèges, des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels et des lycées agricoles, y compris ceux relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la Mission laïque française (MLF).

Organisé en partenariat entre le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, avec l'appui du Scéren-CNDP et de l'association «Les Lyriades de la langue française», ce concours invite les élèves à réaliser à partir des dix mots une production littéraire dont la dimension artistique soit ancrée dans un réel travail sur la langue. Cette production doit être réalisée de manière collective, par des élèves d'une même classe.

Les productions sont conçues en classe entre octobre 2010 et mars 2011.

Pour les établissements de l'Éducation nationale, les professeurs de lettres sont à l'initiative des projets, sous l'impulsion des inspecteurs d'académieinspecteurs pédagogiques régionaux de lettres. Les enseignants d'autres disciplines et les professeurs documentalistes peuvent trouver toute leur place dans les différentes phases du travail.

Pour les établissements de l'enseignement agricole, les projets sont confiés aux enseignants de lettres et d'éducation socio-culturelle ainsi qu'aux professeurs documentalistes. dans le cadre des actions culturelles de l'établissement.



À partir des dix mots «qui nous relient », l'appropriation par les enseignants est libre: écritures brèves ou longues, références à différents domaines d'expression artistique (littéraire, pictural, musical, cinématographique, etc.), recherches lexicales et grammaticales autour des mots (étymologie, évolution sémantique, famille linguistique, contextes d'emploi, associations de mots), fictions narratives ou dramatiques, essais, poèmes, dossiers, montages de textes, panneaux illustrés, documents numériques, jeux de mots et d'esprit, etc.

Au collège comme au lycée, la préparation du concours ouvre des pistes pédagogiques nouvelles: elle peut s'inscrire pleinement dans l'enseignement d'exploration «Littérature et société» ou dans le temps pédagogique de l'accompagnement personnalisé. Dans tous les cas, elle favorise l'accueil des élèves dans leur diversité, notamment quand ils utilisent la langue des signes française (LSF) ou le français langue seconde (FLS).

Toutes les démarches co-disciplinaires ainsi que l'ensemble des dispositifs transversaux, tels que les classes à projet artistique et culturel, les travaux personnels encadrés, les enseignements à l'initiative des établissements pour l'enseignement agricole, peuvent être exploités dans le cadre du concours. Il est également souhaitable de faire appel aux ressources disponibles dans et hors de l'établissement : centres de documentation et d'information, carte des ressources culturelles locales du Scéren-CNDP accessible sur le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle (http://www.education.arts. culture.fr), bibliothèques publiques, médiathèques, sites, musées, etc.



Concours «Dis-moi dix mots» 2010. La classe de 1^{et} appliquée du lycée René-Descartes, à Cournon d'Auvergne, académie de Clermont-Ferrand, accueillie par Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture et de la Communication) © C.R.

La production de chaque classe participante doit être présentée sur support papier (plusieurs feuillets) - du format A4 (21 x 29,7 cm) au format raisin (50 x 60 cm) – et/ou sur support numérique (les séquences audio ou vidéo ne doivent pas excéder cinq minutes). Il est demandé aux professeurs de préciser dans le descriptif de la production les logiciels utilisés pour réaliser le projet et ceux requis pour sa lecture. Quelle que soit la forme adoptée pour présenter la production, des documents d'accompagnement doivent être joints à l'envoi. Ils comprennent quelques échantillons authentiques représentatifs du travail personnel des élèves et le projet pédagogique détaillé.

Les réalisations sont adressées directement par les établissements au comité de pilotage national avant le 31 mars 2011, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

« Concours des dix mots », Scérén-CNDP, Téléport I@4, BP 80158, 86961 Futuroscope Cedex, à l'attention de Jacques Blanchard

(jacques.blanchard@cndp.fr)

Elles doivent obligatoirement être accompagnées d'une fiche de présentation (voir le modèle joint au règlement sur le site Éduscol).



Couverture du «Petit Dictionnaire à l'usage des enfants égarés dans le monde des mots », réalisé par le collège Vauban, à Maubeuge, pour le concours «Dis-moi dix mots » 2010 © C. R.

Il est à noter que les productions ne sont pas restituées; il convient donc de prévoir des doubles pour l'établissement participant qui s'engage à fournir toutes les autorisations nécessaires (autorisation de diffusion des productions des élèves, droit à l'image, etc.).

Une fiche de préinscription est téléchargeable sur le site Éduscol du ministère de l'Éducation nationale et sur le ChloroFil site du ministère l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Elle devra être retournée pour le 30 janvier 2011 à l'adresse indiquée sur la fiche.

Un jury composé de représentants des trois ministères concernés distinguera les réalisations les plus représentatives de l'esprit du concours. Les classes lauréates seront récompensées lors d'une cérémonie de remise des prix organisée à Paris en mai 2011, au cours de laquelle seront remis onze prix dotés par Le Robert et l'École des lettres. Les projets sélectionnés seront présentés sur les sites des partenaires du concours. Des productions, choisies pour leur intérêt pédagogique, seront mises en avant sur les sites mentionnés ci-après.

Les lauréats de l'année de référence ne concourent pas l'année suivante. Ils peuvent en revanche proposer leur réalisation la troisième année suivant l'année de référence.



Carte en relief réalisée par les élèves du lycée international de Singapour pour le concours «Dis-moi dix mots » 2010 © C. R.

III. Sites à consulter

■ Ministère de la Culture et de la Communication:

www.dismoidixmots.culture.fr http://www.dglflf.culture.gouv.fr

- Ministère de l'Éducation nationale:
 - Éduscol ·

http://eduscol.education.fr

• Éducnet : http://www.educnet.education.fr

■ Scéren-CNDP: http://www.cndp.fr

http://www.voyageaveclesmots.cndp.fr

■ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche:

http://www.chlorofil.fr

■ Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE):

http://www.aefe.fr

■ Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères et européennes:

http://www.latitudefrance.org

- Mission laïque française (MLF): http://www.mlfmonde.org
- L'École des lettres:

http://www.ecoledeslettres.fr

■ Lyriades de la langue française : http://www.leslyriades.fr

Circulaire n° 2010-198 du 28 octobre 2010 MEN-DGESCO B3-4, MCC, MAAP.

Les dix mots sur www.ecoledeslettres.fr

Les classes ayant participé concours Dis-moi dix mots ont proposé une très grande variété de créations que l'École des lettres a souhaité mettre en valeur dans un panorama qui vous est ouvert sur www.ecoledeslettres.fr.

Le recours au numérique qui permet d'associer textes, image fixes ou animées et sons s'est nettement développé cette année. Lorsque cela était possible nous avons extrait des éléments représentatifs pour vous permettre de découvrir l'originalité de ces travaux.

Les livres et affiches sont proposés en pdf, dans un format A4, afin qu'ils puissent être facilement imprimés pour inspirer d'autres créations.

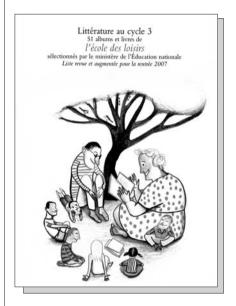
Des réflexions sur les démarches pédagogiques adoptées pour explorer la langue complètent ces documents.

Nous espérons que ces exemples émanant de classes de tous niveaux vous inciteront à vous lancer à votre tour dans l'aventure en 2010-2011 pour explorer le thème international Solidarités, choisi par la France, le Ouébec, Suisse romande. l'Organisation internationale de la Francophonie et la Communauté française de Belgique.

www.ecoledeslettres.fr

Littérature au cycle 3

Guide à l'attention des enseignants et des professionnels de l'enfance



La littérature pour les enfants est entrée à la grande école!

Désormais, les élèves du cycle 3 découvrent, lisent, s'emparent de vrais livres créés par des auteurs ou des illustrateurs reconnus. Ces livres leur parlent, mettent en lumière leurs craintes, leurs rêves, leurs joies et les aident à mieux comprendre le monde.

Transmettre ces instants de bonheur. c'est leur permettre des activités riches d'apprentissages:

Débattre pour réfléchir sur les grands problèmes qui les questionnent, s'interroger sur les émotions suscitées.

S'échapper et vivre des aventures captivantes, explorer leurs rêves, leur «moi héroïque».

S'émerveiller en pénétrant dans un monde fantastique, troublé par une atmosphère et des créatures étranges.

Rire parce que le langage permet tous les jeux, tous les plaisirs même défendus.

Apprendre et partager une histoire commune en donnant à tous des repères culturels fondamentaux.

Pour guider vos recherches, les présentations d'ouvrages sont accompagnées de précisions utiles: thème abordé, genre et caractéristiques littéraires, propositions de lecture en réseau. Comme les enfants, chaque livre est unique! Ils se construisent en les partageant. L'école doit les y aider! S'élever grâce aux livres, é-lire son préféré, mettre en voix, mettre en scène, ouvrir des mondes nouveaux...

Pour faciliter ces rencontres, nous vous offrons ce catalogue d'ouvrages de l'école des loisirs (albums, contes, récits et romans illustrés, pièces de théâtre) choisis dans la liste d'œuvres de référence du ministère de l'Éducation nationale pour le cycle 3 qui peut également être une source d'inspiration pour les classes de sixième.

• Pour recevoir ce catalogue, écrivez à: courrier@ecoledeslettres.fr

Mes romans préférés

80 romans sélectionnés par les revues pédagogiques Lire au collège, Inter CDI, l'École des lettres pour le cours moyen et le collège



Ce catalogue de romans pour le cours moyen et le collège se fonde sur les sélections proposées par trois revues de référence: Inter CDI, Lire au collège (CRDP de l'académie de Grenoble) et l'École des lettres. Professeurs documentalistes et professeurs de français mettent ici leur exploration de la littérature contemporaine en commun pour vous offrir un éventail de coups de cœur susceptibles de toucher tous les jeunes.

Une proportion importante de ces titres, dont la lecture a été expérimentée

en classe et au CDI, recoupe les sélections établies par le ministère de l'Éducation nationale.

Les nouveaux programmes de collège rappellent en effet que «la littérature de jeunesse occupe une place naturelle dans le choix d'œuvres recommandées par le professeur pour développer le goût de lire. Qu'elle revienne sur le passé ou qu'elle ouvre sur le monde d'aujourd'hui, elle contribue à l'acquisition d'une culture personnelle. Elle permet d'instaurer un dialogue avec les œuvres patrimoniales et facilite l'accès à la lecture des œuvres classiques».

Toutes les formes de la nouvelle et du roman figurent ainsi dans cette sélection. Chaque lecteur y trouvera l'occasion de rencontres avec des écritures authentiques qui éclairent les interrogations brûlantes de l'adolescence, favorisent une meilleure compréhension de l'autre et de soi, et accompagnent dans le questionnement du monde.

Pour élargir ce choix de quatrevingts titres, d'autres œuvres en résonance thématique ou des mêmes auteurs sont suggérées.

Pour recevoir ce catalogue de 96 pages, écrire à courrier@ecoledeslettres.fr

UN DOSSIER DE «L'ÉCOLE DES LETTRES»

La littérature des enfants fait école

Une journée d'étude à l'initiative des éditions Casterman, l'école des loisirs, Flammarion-Père Castor et Gallimard Jeunesse



Pef, Nadine Brun-Cosme, Claude Ponti, François Place au Théâtre du Vieux-Colombier, à Paris

La littérature des enfants fait école par Christian Poslaniec

Situation internationale de la littérature de jeunesse par Michel Defourny

La littérature de jeunesse à l'école: trente années d'évolution. Histoire d'une légitimation par Max Butlen

> La lecture littéraire à l'école par Christine Houyel

Rencontre avec quatre auteurs: Nadine Brun-Cosme, Pef, François Place, Claude Ponti animée par Nathalie Brisac et Nicole Verdun

Des extraits sonores et les textes des interventions au format pdf sont en ligne sur

www.ecoledeslettres.fr